

L'introduction à l'ancien testament : dans sa phase actuelle

Autor(en): **Trabaud, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **43 (1910)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'INTRODUCTION A L'ANCIEN TESTAMENT

dans sa phase actuelle ¹

PAR

H. TRABAUD

Pendant longtemps, l'Introduction à l'Ancien Testament n'a été traitée que pour les théologiens, ou tout au moins pour les pasteurs familiarisés avec la langue originale de la Bible hébraïque. D'intéressantes tentatives d'en vulgariser la connaissance dans les pays de langue française avaient bien été faites par Reuss, dans sa *Bible* monumentale, et par les auteurs de la *Bible annotée* de Neuchâtel. Mais notre public religieux ne possédait encore aucun ouvrage spécial sur la matière, et d'autre part, si les conclusions ultra-conservatrices des rédacteurs de cette dernière publication, déjà dépassées lors de son apparition par plus d'un critique non suspect de radicalisme excessif, le sont maintenant dans le camp orthodoxe lui-même, le travail de Reuss (1874-1881), dont les vues avaient paru très hardies, est devenu insuffisant par suite des recherches qui se sont poursuivies sans relâche ces trente dernières années et des résultats nouveaux auxquelles elles ont abouti. Une mise au point était donc indispensable et elle a été faite de main de maître par M. Lucien Gautier dans l'ou-

¹ A propos de l'*Introduction à l'Ancien Testament*, de M. LUCIEN GAUTIER, vol. gr. in-8, de xvi, 672 et 642 pages, prix : 20 fr. — Lausanne, Georges Bridel C^{ie}, éditeurs. Paris, librairie Fischbacher. 1906.

vrage dont nous entreprenons l'étude. Indépendamment du profit général qu'on retire de sa lecture, cet ouvrage permet, en effet, de constater combien les résultats actuels de la critique de l'Ancien Testament sont différents, sinon dans les grandes lignes, du moins sur maints points de détail, de ce qu'ils étaient il y a un quart de siècle seulement, en particulier pour les écrits des prophètes et les Hagiographes.

En initiant à ces résultats les fidèles cultivés de nos Eglises, M. G. a fait quelque chose de méritoire, et, étant donné le milieu dans lequel il a professé, de vraiment courageux ; la science n'est, il est vrai, pour lui, qu'un moyen de consolider la foi, et il a voulu faire œuvre d'édification autant que d'instruction. Faire mieux connaître et mieux comprendre l'Ancien Testament, le faire par conséquent mieux apprécier et mieux aimer, tel est le but que l'honorable professeur a poursuivi en composant son ouvrage. Il déplore avec raison l'abandon dans lequel est tombée la lecture de l'Ancien Testament, même chez ceux de nos contemporains qui n'ont pas rompu avec la foi chrétienne. C'est pour remettre cette lecture en honneur et la rendre plus fructueuse en familiarisant les laïques avec les résultats de la critique biblique que M. G. a pris la plume. Son livre est donc un livre de vulgarisation ; il ne l'a pas écrit pour les spécialistes, non plus que pour les pasteurs et les étudiants en théologie. C'est dire qu'il n'a pas visé à produire une œuvre originale. Au point de vue de la forme, M. G. a évité l'emploi des caractères hébreux et a renoncé, en général, à recourir, dans l'argumentation, aux preuves tirées de considérations linguistiques.

Ce n'est pas que M. G. n'exige un sérieux effort de la part du lecteur ; il aurait pu lui faciliter la tâche, par exemple, en résumant d'une manière plus succincte et plus attrayante le contenu des livres de l'Ancien Testament. Ses analyses, si minutieuses, paraissent au premier abord singulièrement sèches ; il faut, pour qu'elles deviennent captivantes, lire et méditer le texte sacré dont elles donnent la réduction et qu'elles éclairent d'une vive lumière, surtout dans ses passages obscurs ; car elles tiennent souvent de la paraphrase

et même du commentaire. Aussi bien, pour en jouir pleinement, faut-il s'astreindre à une étude suivie de la Bible, exigeant du temps et de la persévérance, et nous nous garderons bien de faire un reproche à M. G. d'y pousser par son livre, qui se rapproche sur ce point de l'Introduction de l'anglais Driver, traduite en allemand par Rothstein¹.

Nous nous demandons en revanche, si, tout au moins en ce qui concerne l'exposé des résultats de la critique, l'exécution répond bien à l'excellence de l'intention. Nous avons quelque peine à nous représenter un nombre un peu considérable de laïques se plongeant dans la lecture de tous les développements dans lesquels M. G. a cru devoir entrer pour faire connaître ces résultats, et l'on peut faire à son ouvrage la critique que l'on a adressée à l'*Histoire de la littérature hébraïque* de Budde², destinée, elle aussi, aux laïques : il y a trop pour eux, et les grandes lignes, les traits généraux ne ressortent pas assez au milieu de détails trop abondants. Ces deux gros volumes auraient gagné à être condensés en un seul. Aussi seront-ils lus autant, si ce n'est plus que par les laïques, par les pasteurs et même par les théologiens quelque peu versés dans la matière. Au contact de l'érudition vaste et sûre de M. G., ceux-ci pourront enrichir, sur plus d'un point, leurs connaissances. Nous dirons en outre de son ouvrage, comme on l'a dit de celui de Budde, qu'il est une excellente Introduction pour les étudiants.

M. G. s'est cependant efforcé d'adapter son exposition au cercle plus étendu de lecteurs qu'il a en vue. S'il ne craint pas de déranger les habitudes reçues des amis de la Bible en faisant impitoyablement ressortir toutes les inexactitudes, les impropriétés de termes, les inconséquences, les adjonctions arbitraires, les interprétations contestables, les coupures malheureuses, les paraphrases tendancieuses de nos versions françaises usuelles, les artifices auxquels elles ont trop souvent recours pour harmoniser en tous points le texte bibli-

¹ D'après la 5^e édition anglaise, Berlin, 1896.

² Leipzig, 1906. Publiée dans la collection des « Littératures de l'Orient » ; tome VII, 1^{re} division.

que¹, en masquer les défauts ou en effacer ce qu'il peut présenter de choquant, il use d'autre part des plus grands ménagements à l'égard du public spécial qu'il cherche à atteindre et à convaincre. Nous avons admiré, à plus d'une reprise, la délicatesse avec laquelle il discute le point de vue théopneustique, pur ou mitigé, encore plus ou moins dominant dans nos cercles pieux ; les « faibles » ne pourront certes pas lui reprocher de n'avoir pas su se mettre à leur place et comprendre leurs scrupules ; on voit que M. G. a vécu au milieu d'eux, et il est entré, pour tâcher d'en persuader au moins quelques-uns, dans leur mentalité aussi complètement qu'on peut le faire. Qu'on relise, en particulier, pour s'en convaincre, le commencement de sa conclusion et la page où il réfute l'idée que Jésus doive être une autorité dans le domaine de la critique littéraire comme sur le terrain religieux².

Ensuite, — bien que d'aucuns l'aient trouvé trop hardi, — M. G. s'est tenu sur toute la ligne plutôt en deçà de la moyenne des résultats acquis, et cela sans doute en partie ensuite du but pédagogique qu'il s'était assigné. On peut donc affirmer qu'avec lui nous sommes sur un terrain absolument sûr et qu'il n'y aura à revenir en arrière sur aucune des solutions qu'il adopte, alors même que tel vénérable spécialiste d'outre-Jura, qui a prétendu faire le départ entre la vraie et la fausse critique, s'évertue à défendre contre lui des positions devenues intenable. C'est dire que l'exposé de M. G. est très objectif. Il se distingue avantageusement à cet égard de celui de Budde, qui, dans l'ouvrage que nous mentionnions tout à l'heure, s'est laissé entraîner à des hypothèses très intéressantes, mais aussi parfois très risquées, et est ainsi tombé dans un subjectivisme qui donne à ses assertions un fondement moins solide.

¹ A cet égard, sauf pour les passages comme Es. 7 : 14, où le dogme catholique est en jeu, la version Crampon, qui a paru depuis l'ouvrage de M. G. et dont il devra tenir compte dans une nouvelle édition, est bien supérieure à Segond et à Ostervald révisé. Son auteur a d'ailleurs largement profité de ces traductions protestantes, ainsi que de celles de Reuss et de la Bible annotée.

² Tome I, p. 237.

M. G. pécherait plutôt par le défaut contraire, et nous croyons qu'indépendamment de la retenue que lui imposait la nature spéciale de son ouvrage, sa tournure d'esprit l'a poussé trop souvent, soit à maintenir le point de vue traditionnel dans les questions encore controversées, soit à s'en tenir à des solutions moyennes et à naviguer entre deux eaux. On a vu dans cette sage prudence la qualité maîtresse de l'ouvrage; nous serions plutôt porté à y voir son côté faible. Sans doute il faut se garder de rien exagérer, comme le dit M. G. a plus d'une reprise, mais pas au point de pencher instinctivement du côté des solutions conservatrices toutes les fois que les plus radicales n'ont pas encore rencontré une adhésion un peu générale. La probabilité d'aujourd'hui, il ne faut pas l'oublier, est, dans plus de cas qu'on ne le suppose, la certitude de demain, et il ne faut pas craindre de s'aventurer quelquefois sur un terrain encore un peu mouvant. D'ailleurs M. G. lui-même affirme, dans sa conclusion, qu'il est impossible de distinguer nettement entre hypothèse et résultat, et cela aurait dû le rendre ici et là moins timide.

Alors même que ses principaux résultats ont fini par conquérir de haute lutte droit de cité et par être généralement acceptés dans le monde théologique même le plus réfractaire, l'évolution dans laquelle est entraînée la critique de l'Ancien Testament n'a pas atteint son dernier terme chez ceux de ses représentants qui ne la suivent qu'avec précaution dans son émancipation des idées traditionnelles, et l'on a l'impression qu'à plus d'un égard leurs ouvrages ne sont que des ouvrages de transition; car le nombre des positions qu'ils doivent abandonner, souvent après les avoir défendues avec conviction, va sans cesse en augmentant. C'est un peu le cas de l'Introduction de M. G. : si, en effet, sur certains points, il tourne carrément le dos au traditionalisme, sur d'autres, comme nous le verrons, il ne fait guère qu'en couvrir la retraite. M. G. n'est pas un homme d'avant-garde, mais se classe dans le juste milieu, avec orientation vers la droite. Il a commencé son enseignement théologique en 1878, l'année

même où Wellhausen, après avoir reconstitué la composition de l'Hexateuque, publiait, d'après la nouvelle hypothèse sur la succession de ses sources, sa fameuse *Histoire d'Israël*. Il lui a fallu cependant — il nous en fait lui-même la confiance avec une sincérité, nous allions dire une candeur, qui l'honore — bien de la peine pour arriver tardivement, en 1892, à se ranger à ce point de vue qui bouleversait les idées reçues, encore que, s'étant affranchi dès ses années d'études, en Allemagne, de la théorie de l'autorité extérieure de l'Écriture, il fût en possession de la méthode historique qui devait le conduire à l'adopter. Cette lenteur d'assimilation tient sans doute pour une part au milieu ambiant.

Quoique recevant leurs inspirations essentiellement d'Allemagne, les théologiens de la Suisse romande ont été jusqu'ici très prudents dans l'acceptation des résultats de la critique d'outre-Rhin, et, après les avoir soumis à leur propre critique, les avoir même tout d'abord accueillis avec défiance, ils n'ont finalement accepté et donné comme sûrs que ceux dont ils avaient éprouvé la parfaite solidité. Il y a là certainement une garantie qu'ils ne mènent pas les Églises aux abîmes ; mais avec cette tournure d'esprit il est bien difficile, quand on a pris un faux point de départ par suite du conservatisme dans lequel on a été élevé et maintenu jusque sur les bancs de la Faculté de théologie, de rejeter le joug de la tradition, alors même qu'on s'efforce de le secouer, au point de brûler complètement ce qu'on a adoré. On comprend dès lors que M. G. garde volontiers une attitude expectante en face des solutions nouvelles, qu'il lui arrive d'étendre outre mesure le domaine des possibilités pour maintenir l'authenticité révoquée en doute de certains passages, qu'il s'arrête parfois à mi-chemin, que, là-même où il innove, il ne soit pas assez catégorique dans ses affirmations et multiplie plus que de raison les *peut-être*, les *probablement*, les *il est possible* ou *il n'est pas impossible*. On nous permettra d'ailleurs de contester la valeur scientifique de la méthode qui consiste à donner la préférence, dans les questions d'authenticité, à la tradition rabbinique et ecclésiastique pour la seule raison qu'il

est simplement possible de la maintenir contre des vraisemblances tout aussi fortes dans le sens contraire.

Ajoutons que, dans plus d'un cas, M. G. déclare que les arguments invoqués contre cette tradition ne l'ont pas convaincu *jusqu'ici*; c'est dire qu'il ne considère que comme provisoires certaines de ses conclusions. Cela nous permet d'espérer qu'il en viendra à rompre lui-même, dans un avenir peut-être rapproché, les fils plus ou moins ténus qui attachent encore ici et là sa pensée au rivage des eaux traditionnelles dont il s'est déjà éloigné à tant d'égards. Quand on songe au changement de front qui s'est opéré dans ses propres opinions sur des points capitaux, non pas seulement depuis le moment où paraissait son étude sur les *Croyances populaires des Israélites au temps des Rois*¹, mais même depuis la publication de son volume sur la *Mission du prophète Ezéchiel*, où il s'évertuait encore à soutenir la priorité du Document sacerdotal et de l'institution du grand prêtre comparativement à la thorâ d'Ezéchiel, il est impossible d'admettre que sa pensée toujours en travail s'arrête en si beau chemin et ne continue pas à évoluer dans le sens d'une plus complète indépendance vis-à-vis de la tradition. Nous ne serions même pas étonné que, sur plus d'un des points qui appelleront de notre part des réserves dans l'étude détaillée que nous nous proposons de faire de son œuvre, M. G. ne nous donnât déjà maintenant raison. Si, comme nous le souhaitons, il lui est accordé de publier bientôt une seconde édition de son ouvrage, il ne le fera pas, sans doute, sans reviser plus d'un de ses jugements.

Nous formulons le vœu que M. G. ne tarde pas trop à nous donner le fruit des études qu'il aura poursuivies depuis 1906 et les conclusions nouvelles auxquelles elles l'auront amené. Quoi qu'il en soit, nous n'en sommes pas moins, nous tenons à le dire après les réflexions qui précèdent, pour l'essentiel, en possession d'une étude conduite au vrai point de vue, abstraction faite de tels ou tels résultats de détail, sur lesquels

¹ *Chrétien évangélique*, 1881, p. 110 ss. Dans cette étude, M. G. admettait que le monothéisme absolu datait de l'époque mosaïque et faisait règle dans l'ancien Israël.

on peut différer d'opinion, et qui mérite à tous égards la faveur et la gratitude avec lesquelles elle a été accueillie.

Notre intention n'est pas de donner ici simplement une idée générale de l'œuvre de M. G., en en relevant les qualités et en en signalant les plus belles pages. Lors de son apparition, MM. A.-J. Baumgartner (dans la *Semaine religieuse*¹), A. Aubert (dans le *Journal religieux*²), Ch. Mercier (dans la *Revue chrétienne*³) et Aug. Gampert (dans le *Journal de Genève*⁴) se sont déjà acquittés avec distinction de cette tâche. Nous ne nous proposons pas non plus d'entreprendre, comme l'a fait M. Ch. Bruston dans la *Revue de théologie* de Montauban⁵, pour ce qui concerne le Code sacerdotal ou les écrits de certains prophètes et poètes, une discussion de détail sur tel point particulier. Cela nous mènerait trop loin et nous ferait perdre de vue l'ensemble de l'ouvrage.

Nous désirons d'abord résumer aussi fidèlement que possible ce dernier, tant pour ceux des lecteurs de cette Revue qui n'en auraient pas encore pris connaissance que pour ceux qui, l'ayant déjà parcouru, désireraient en retrouver la substance pour se la mieux assimiler. Nous suivrons donc, dans une série d'articles, le fil de l'exposé de M. G., en présentant au fur et à mesure les observations que sa lecture attentive nous a suggérées. Quelle qu'en soit la valeur, elles montreront à tout le moins le soin avec lequel nous avons étudié son ouvrage. Ensuite et surtout, nous adressant ici non pas tant à des laïques qu'à des pasteurs et à des théologiens qui, pour n'être peut-être pas des spécialistes en la matière, s'y intéressent sans doute assez pour désirer en savoir davantage, après avoir vu leur curiosité dans ce domaine éveillée ou

¹ Numéro du 10 février 1906, supplément.

² Numéro du 17 février 1906.

³ Livraison du 1^{er} mars 1906.

⁴ Numéro du 14 juillet 1906. Voir encore J.-E. Neel dans la *Revue de Montauban* du 1^{er} janv. 1908.

⁵ Livraisons des 1^{er} mars et 1^{er} mai 1906 (« L'histoire sainte sacerdotale et le Deutéronome primitif »), 1^{er} mars, 1^{er} mai et 1^{er} juillet 1907 (« Les plus anciens prophètes »), 1^{er} sept. 1907 (« Le caractère dramatique du Cantique des cantiques »).

développée par la magistrale étude de M. G., nous entrerons dans plus de détails qu'il ne l'a fait sur certains points, et nous compléterons sur d'autres ses renseignements, pour reprendre, après nous y être un peu arrêté, la suite de notre analyse.

S'il semble, en effet, que pour des laïques, M. G. soit entré dans trop de détails, il ne pousse cependant pas toujours son examen des documents jusqu'à en faire la complète dissection, de sorte que des morceaux renfermant des éléments hétérogènes apparaissent dans son ouvrage comme formant une parfaite unité littéraire ou comme ne contenant que des divergences secondaires, alors qu'on y rencontre des textes difficilement conciliables les uns avec les autres. C'est dire que son *Introduction* est susceptible d'être développée et ainsi rendue plus intéressante pour les amis de l'Ancien Testament qui veulent aller tout au fond des choses et ne rien laisser dans l'ombre de ce qui doit être tiré au clair pour une complète intelligence du texte sacré. Telle qu'elle se présente, elle est éminemment suggestive et invite le lecteur attentif à s'arrêter, pour les creuser davantage, aux questions que M. G. n'a pu que trancher rapidement en passant; c'est ce que nous avons tâché de faire. Son ouvrage a été pour nous un excellent instrument de travail; en le lisant et le relisant, nous avons été amené à en comparer les conclusions avec celles des ouvrages analogues de Strack, Driver-Rothstein, Cornill, Wildeboer, Baudissin, Staerk, des Introductions spéciales des deux commentaires publiés sous la direction de Nowack et de Marti, enfin des notices qui accompagnent le texte de l'Ancien Testament traduit au complet par Kautzsch et ses collaborateurs¹, et partiellement par un groupe d'hébraïsants de l'école de Gunkel². Nous avons même été sur le point de transformer notre travail en une étude générale sur la question de l'Ancien Testament, qui aurait tenu compte de ces écrits-là autant que celui du dis-

¹ *Die Heilige Schrift des A. T.*, 3^e édition complètement remaniée, Tubingue, en cours de publication.

² *Die Schriften des A. T. in Auswahl*, Göttingue, en cours de publication.

tingué professeur genevois. Mais il nous aurait fallu pour cela plus de temps encore que nous n'en avons pris pour le préparer, et la direction de cette Revue nous prie de ne pas lui faire attendre davantage l'étude qu'elle nous a demandée sur le livre de M. G. Celui-ci voudra donc bien nous excuser si nous n'avons pu nous détacher de la solide base qui a été notre point de départ et si nous nous appuyons sur lui pour prolonger ça et là les lignes de sa pensée et nous rencontrer, en la dépassant quelquefois, avec les représentants les plus autorisés d'une critique moins conservatrice que la sienne.

M. G. commence par des prolégomènes, dont le premier chapitre traite de l'*Introduction à l'Ancien Testament* en général et débute par quelques considérations sur les mots « Bible » et « Testament. » M. G. résume l'histoire du premier de ces termes, qui donne une fausse idée d'unité; celui d'« Ancien Testament » aussi met à tort en évidence l'unité aux dépens de la diversité.

Discutant ensuite le nom d'« Introduction » à l'Ancien Testament, M. G. conclut qu'il est à préférer à ceux d'« isagogique » ou de « critique sacrée (ou biblique) ». Mais, outre que, comme le relève M. G., il n'est pas très heureux, n'étant pas compris des non initiés, ce terme traditionnel a quelque chose de vague et de trop général. L'Introduction devrait au fond comprendre toutes les notions préliminaires dont on a besoin pour connaître l'Ancien Testament: la philologie, la lexicologie, l'archéologie et la géographie bibliques, l'histoire du peuple d'Israël, de ses mœurs, de ses institutions, de sa religion, aussi bien que celle de ses livres saints, à laquelle on a fini par la limiter, être en un mot un ensemble de sciences, une bibliologie. Aussi bien le vrai nom de l'ouvrage de M. G., nom que nous eussions préféré lui voir adopter, est-il celui d'*Histoire des livres sacrés de l'Ancien Testament*.

Quant aux qualifications d'« histoire littéraire de l'Ancien Testament » ou d'« histoire de la littérature hébraïque », elles

indiquent une autre conception du sujet. Une histoire littéraire suppose, en effet, qu'on suit, au cours des siècles, la succession des écrivains et de leurs œuvres, et qu'on raconte, par conséquent, dans l'ordre chronologique, les origines et les destinées de tous les écrits de langue hébraïque. Le but de M. G. étant d'initier les lecteurs de l'Ancien Testament aux diverses questions qui concernent chacun des *livres* bibliques, il lui a semblé préférable de prendre le recueil tel qu'il se présente à nous et d'étudier chacun des écrits qui le composent en les envisageant sous la forme qu'ils ont finalement revêtue. Dans le système d'une histoire littéraire, il faudrait passer constamment d'un livre à l'autre et le lecteur qui voudrait s'orienter plus spécialement sur tel ou tel des livres bibliques éprouverait une réelle difficulté à réunir des informations complètes, car il lui faudrait pour cela rapprocher des données éparses en différents endroits.

Ce n'est pas que ce système soit défectueux ; M. G. estime que c'est peut-être, au contraire, de tous les procédés le plus scientifique. L'idéal pour la marche à suivre dans une étude qui ne serait pas orientée dans la direction toute pratique de celle de M. G. serait bien, en effet, de raconter l'histoire des livres saints d'une manière continue, en suivant l'ordre chronologique. Mais, si l'on a pu le faire pour le Nouveau Testament, c'est plus difficile pour l'Ancien ; on a même cru longtemps que la chose n'était pas possible, trop de questions étant encore controversées. Elle a cependant été tentée par Reuss¹, Wildeboer² et Kautzsch³. Cette méthode purement historique a amené ces auteurs, non seulement à étudier isolément, en les plaçant à l'époque de leur apparition, chacune des sources du Pentateuque, à séparer des livres auxquels ils ont été ajoutés Esaïe 40-66 et Zacharie 9-14, mais aussi à sortir de leur contexte, avec lequel ils ne cadrent pas,

¹ *Gesch. der heil. Schriften des Alten Test.*, Brunswick, 1890.

² *Die Literatur des A. T.*, Göttingue, 1895 (trad. allemande); 2^e éd., à prix réduit, 1905. L'ouvrage a paru d'abord en hollandais, en 1903.

³ *Abriss der Gesch. des alttest. Schrifttums*, Freiburg i. B. et Leipzig, 1897.

pour les reporter au moment de leur composition, des morceaux tels qu'Ésaïe 13-14; 34-35; 24-27; Jér. 50-51 et la plupart des morceaux poétiques des livres historiques.

En étudiant les textes pour eux-mêmes et indépendamment de la place qu'ils occupent dans le canon biblique, — où tel d'entre eux est mis à l'arrière-plan par le fait qu'il ne constitue qu'une petite partie d'un grand livre, tel autre, par contre, mis en relief plus qu'il ne convient par le fait qu'il forme à lui seul un livre¹, — il est plus facile d'établir une juste proportion entre eux. En étudiant, au contraire, le recueil sacré livre par livre, on tombe presque inévitablement, qu'on le veuille ou non, dans le même travers que l'Ancien Testament lui-même, et nous n'affirmerions pas que M. G. y ait complètement échappé, malgré le soin qu'il prend, par exemple, de relever que le grand oracle apocalyptique formé par les ch. 24 à 27 du livre d'Ésaïe a autant de droit à notre attention que s'il figurait, sous un nom d'ailleurs inconnu tel que ceux de Nahum ou de Malachie, dans le recueil des Douze. « Par sa valeur religieuse et poétique, ajoute-t-il avec raison, non seulement il est l'égal de ceux-ci, mais il l'emporte sur plusieurs d'entre eux. » M. G. passe néanmoins très rapidement sur les questions critiques posées par ce poème, qu'il nous paraît traiter trop sommairement².

L'étude essentiellement chronologique des écrits bibliques, qui marquait certainement un pas en avant sur l'ancienne Introduction, vient cependant d'être à son tour déclarée insuffisante par le chef d'une nouvelle école critique, Hermann Gunkel, professeur à Giessen, qui prétend avoir fait le premier essai d'une véritable histoire de la littérature israélite, dont il a récemment esquissé les grands traits dans la *Kultur*

¹ Tel est le cas de l'oracle d'Abdias, qui n'a pas plus d'importance que les autres oracles contre Edom renfermés dans plus d'un livre prophétique.

² Ces chapitres ont été rapprochés de deux autres eschatologies postexiliques : celles de Joël et du 2^e Zacharie, et du « livre » d'Abdias, qui est encore un morceau du même genre. Wildeboer consacre deux bonnes pages à Abdias, trois à Ésaïe 24-27, cinq à Joël et huit à Zacharie 9-14; M. Gautier plus de quatre à Abdias, deux à Es. 24-27, dix et demie à Joël et onze à Zac. 9-14.

*der Gegenwart*¹. Il s'est expliqué lui-même sur les principes qui l'ont dirigé dans cette étude². Jusqu'ici, dit-il en substance, quand on s'occupait de littérature hébraïque, on mettait en première ligne les problèmes de critique littéraire, on s'appliquait essentiellement à dégager les morceaux particuliers de leur contexte actuel et à déterminer tant leur âge que leur nature. Cela devait être, après l'éveil de l'esprit moderne, la première tâche de la science. Mais maintenant que cette tâche est en somme liquidée, on peut bâtir sur ce fondement. On en a longtemps contesté la possibilité. Cornill, par exemple, déclare qu'une véritable histoire de la littérature hébraïque n'est pas réalisable dans l'état actuel des études relatives à l'Ancien Testament et qu'elle ne le sera peut-être jamais. « Il ne peut en être question tant qu'on hésite encore (pour déterminer l'âge de certains morceaux) entre Moïse et Esdras, Salomon et Alexandre Jannée. » Mais, selon Gunkel, on peut, sinon rendre compte de l'origine des œuvres littéraires d'Israël dans leur suite chronologique et expliquer chacune d'elles par la personnalité de son auteur, du moins rechercher et établir quels sont les *genres littéraires* qui ont fleuri en Israël, tenter d'en reconstituer l'histoire et de la mettre en rapport avec celle du peuple et de sa culture.

Gunkel relève à ce propos le caractère populaire et dès lors la très petite étendue des plus anciennes unités littéraires d'Israël. Les chants primitifs ne consistent presque tous qu'en une ou deux lignes. On les exécutait en répétant sans cesse, avec un enthousiasme croissant, le peu de phrases qu'ils renferment. Non moins courts sont les plus anciens discours prophétiques, les sentences juridiques, les maximes de sagesse ; de même les anciennes histoires. Cette brièveté, qui nous étonne, répond à la capacité réceptive restreinte de l'ancien Israël.

Or, nous pouvons suivre comment, avec le développement de la culture et l'habitude toujours plus répandue d'écrire,

¹ Berlin, 1906. 1^{re} partie, 7^{me} division, p. 51-102.

² *Deutsche Literaturzeitung*, 21 et 28 juillet 1906.

on est arrivé à de plus grandes unités, et les unités elles-mêmes se sont peu à peu amplifiées, — ainsi la « nouvelle » développée est née de l'ancienne et courte légende populaire, — et groupées en faisceaux. Dans la tradition orale, le chant, le récit, la sentence juridique isolés avaient été l'unité donnant la mesure; mais lorsqu'on commença à écrire, on en élabora des collections qui constituent la plus grande partie de l'Ancien Testament, lequel représente finalement lui-même le recueil de toutes les collections alors existantes.

C'est la tâche de l'histoire de la littérature de l'Ancien Testament de séparer de nouveau ces collections les unes des autres, et de se demander comment ont vu le jour les morceaux isolés, primitivement indépendants, qu'elles renferment. Dès lors, elle a, d'après la nature même des choses, moins à faire avec l'origine des livres comme tels qu'avec celle des documents particuliers qui sont entrés dans leur composition. Les livres eux-mêmes n'ont d'intérêt pour elle que s'ils ne sont pas simplement comme, par exemple, le Psautier, des compilations de matériaux transmis par la tradition, — mais représentent tout au moins relativement, par un remaniement indépendant des matériaux, quelque chose de nouveau, qui leur appartienne en propre: ainsi la plupart des livres historiques. La littérature hébraïque n'a que rarement à offrir de grandes œuvres d'art absolument originales, comme le livre de Job.

Gunkel met donc l'accent sur le style, sur l'élément proprement littéraire, et cela donne à son œuvre un caractère homogène et achevé, qui manque trop souvent aux Introductions ordinaires. Mais on lui a reproché avec raison une préoccupation trop exclusive de la forme et une singulière méconnaissance de ce qu'il y a de proprement personnel chez les auteurs de l'Ancien Testament.

Dans son *Histoire*, Budde est entré jusqu'à un certain point dans la voie ouverte par Gunkel: pour lui non plus les questions d'origine, d'auteurs, de sources ne sont pas la chose principale, mais bien les genres littéraires en honneur

en Israël : historiographie, prophétie, thorâ écrite, midrasch, poésie lyrique et didactique, apocalypse.

Indépendamment de leur intention de traiter la littérature d'Israël comme celle des autres peuples, les représentants de cette nouvelle méthode la mettent en rapport avec celle des nations voisines, en particulier des Arabes, des Babyloniens et des Egyptiens. Ils prennent en considération les productions littéraires de ces nations, — psaumes pénitentiels babyloniens, proverbes égyptiens, etc., — dont il font, à tort ou à raison, ressortir l'influence sur les œuvres analogues écloses en Palestine¹.

Dès lors, l'Introduction, comme elle est généralement traitée, ne représente plus qu'un travail préliminaire, il est vrai absolument indispensable, pour l'histoire de la littérature, qui cherche à mettre en valeur le facteur historique à côté du facteur critique trop exclusivement appliqué à l'Ancien Testament, et dont l'apparition indique un progrès de la science, celle-ci ayant passé des recherches éparses de détail à un tableau d'ensemble.

Etant donné le but spécial qu'il poursuivait, à savoir de donner simplement aux laïques pieux un guide détaillé pour l'étude des livres de l'Ancien Testament, considérés avant tout au point de vue de l'édification, M. Gautier devait forcément rester fidèle à l'ancienne méthode qui fait prédominer l'analyse littéraire sur la synthèse historique, et cela d'autant plus que, comme on l'a remarqué, à une histoire proprement dite de la littérature hébraïque appartiendraient maints éléments qui n'auraient pas une place organique dans une Introduction à l'Ancien Testament.

Nous nous demandons cependant si, dans la suite des temps, on n'en viendra pas, dans l'intérêt de l'édification autant que dans celui de la vérité scientifique, à briser, autant que faire se pourra, les cadres traditionnels que l'Eglise a hérités de la synagogue, pour rapprocher et grouper les éléments dispersés çà et là, — *disjecta membra*, — dans le

¹ Voir, pour l'application de cette méthode, les *Psaumes choisis*, traduits et expliqués par Gunkel, Göttingue, 1905.

recueil sacré, et qui ont entre eux de l'affinité, de façon à les rendre plus accessibles et plus facilement lisibles à l'ensemble des fidèles. C'est vraiment trop leur demander que d'exiger qu'ils se retrouvent dans l'enchevêtrement d'éléments disparates que constituent un trop grand nombre de livres de l'Ancien Testament, et si des travaux comme celui de M. G. peuvent les y aider, ils n'atteindront jamais qu'une élite. Nous reviendrons, du reste, sur ce point dans la conclusion de la présente étude.

Une méthode beaucoup plus conservatrice, à laquelle en revanche M. G. eût pu se rallier, consiste à étudier successivement la littérature historique et législative, la littérature poétique et didactique, enfin la littérature prophétique. Ce plan est, on le sait, celui de nos Bibles françaises, qui dérivent du canon alexandrin ; il a l'avantage de grouper les livres, comme ont entendu le faire les auteurs de ce canon, par ordre de matières. Cornill l'a adopté¹, en plaçant toutefois à la fin les livres poétiques et didactiques, qu'il donne dans l'ordre suivant : Psautier, Lamentations, Job, Proverbes, Ecclésiaste et Cantique des cantiques ; de même Baudissin², en distinguant, dans ces derniers, ceux d'un contenu essentiellement lyrique, et ceux d'un contenu essentiellement didactique, et en plaçant Daniel après les Douze. Une modification très heureuse de ce système consiste à respecter dans chacun des groupes, en particulier pour ce qui concerne les prophètes, l'ordre chronologique³.

Avec Strack, Driver et Staerk, M. G. s'est rangé à un troisième système, qui consiste à adopter, pour la succession des livres, le plan de la Bible hébraïque : celle-ci comprend, on le sait, les trois recueils de la *Thorâ* (soit du Pentateuque), des *Nebiim*, — dont la première série va de Josué aux Rois, en laissant de côté Ruth, et dont la seconde renferme Esaïe, Jérémie, Ezéchiel et les Douze, — et des *Kethoubim*, qui embrasse

¹ *Einleitung in das A. T.*, 6^e éd., Tubingue, 1908.

² *Einleitung in die Bücher des A. T.*, Leipzig, 1901.

³ C'est ainsi que procède M. H. Vuilleumier dans le cours qu'il professe à l'Université de Lausanne.

d'abord les Psaumes, les Proverbes et Job, puis les « cinq rouleaux », à savoir le Cantique des cantiques, Ruth, les Lamentations, l'Ecclésiaste et Esther, enfin les livres de Daniel, d'Esdras-Néhémie et des Chroniques. Cette division, selon lui, s'impose dès qu'on tient à se placer sur un terrain historique et vraiment scientifique. M. G. exprime à ce propos le regret très senti que les lecteurs de la Bible ignorent généralement ce qui est relatif au groupement des écrits de l'Ancien Testament et le vœu qu'un mot d'avertissement, placé en tête de tout exemplaire de l'Ancien Testament, fasse connaître au lecteur la table des matières de la Bible hébraïque, parallèlement à celle de la Bible usuelle. Ce vœu très légitime risque, hélas! de rester longtemps à l'état de *pium desiderium*, ou plutôt sa réalisation de ne pas servir à grand'chose, si l'on en juge d'après le peu de cas que les fidèles et les Eglises ont fait de la version Segond conforme à l'ordre hébreu publiée par la Société biblique protestante de Paris, avec une excellente préface du doyen Sabatier.

Sur un point toutefois M. G. aurait pu s'écarter de l'ordre du canon hébreu: nous voulons parler de la classification des prophètes. Il y a trente ans déjà, dans son étude sur la *Lecture des prophètes*¹, il faisait ressortir qu'il y a eu un développement graduel et lent de la pensée prophétique. « Pour la comprendre, ajoutait-il, il faut la suivre pendant le cours des époques successives, ou même, dans un cercle plus restreint, durant la vie de tel ou tel de ses organes. La conséquence qui en découle directement, c'est qu'il faudrait lire les prophètes dans l'ordre chronologique. Puisque les prophètes ne sont pas tous contemporains, n'est-il pas désirable de les étudier dans leur ordre historique et non pas dans l'ordre traditionnel dans lequel ils sont rangés dans le canon?... L'étude des prophètes ne doit se faire ni à l'aventure, ni en suivant une classification traditionnelle, mais avec méthode, en tenant compte du temps auquel appartient chaque prophète et des événements dont il fut le témoin. » M. G. n'eût-

¹ *Chrétien évangélique*, 1879, p. 510.

il pas grandement facilité à ses lecteurs cette étude des prophètes, faite d'après les principes qu'il avait si justement indiqués, s'il avait résolument adopté, pour ce qui les concerne, l'ordre chronologique? Nous sommes d'autant plus étonné qu'il ne s'y soit pas résolu, qu'il avait jadis assez vivement reproché aux auteurs de la *Bible annotée* de n'être pas entrés dans cette voie. « Pourquoi, écrivait-il, se priver d'une si belle occasion de fournir aux lecteurs de l'Ancien Testament un tableau historique du développement du prophétisme? Pour nous, il nous semble qu'il eût été opportun à tous égards d'adopter l'ordre chronologique¹. »

Aujourd'hui encore M. G. ne méconnaît pas l'avantage qu'il y aurait à le faire; mais il s'est laissé arrêter surtout par une difficulté qu'il n'avait évidemment pas prévue, et qui, il faut le dire, est devenue plus grande qu'elle ne l'était il n'y a pas si longtemps encore, en raison du nombre croissant de morceaux des livres prophétiques dont on a contesté l'authenticité. « Ces livres, dit M. G., ne sont pas homogènes; plusieurs d'entre eux renferment des éléments de provenance diverse et d'époques différentes. Il faudrait, si l'on adoptait la marche chronologique, ranger chacun de ces morceaux, petits ou grands, à la place que son âge lui assigne. Il en résulterait un fâcheux émiettement. » C'est pourquoi il lui a paru préférable de traiter en bloc l'ensemble de chaque livre, et, ajoute-t-il, une fois qu'il en est ainsi, l'ordre biblique est celui qui s'impose tout naturellement. La difficulté n'était pourtant pas insurmontable. M. G. eût pu se borner, comme l'ont fait Reuss, Wildeboer et Kautzsch, dans les ouvrages que nous avons mentionnés, à traiter à part les principaux de ces morceaux, sans se croire tenu de séparer ceux de moindre importance des livres auxquels ils sont incorporés. Il lui eût été facile de ranger à tout le moins les petits prophètes dans l'ordre chronologique, d'autant plus que l'ordre traditionnel n'est qu'une des différentes manières de les placer et n'a pas plus de fixité que la position de tout le recueil des Douze dans le canon hébreu.

¹ *Chrétien évangélique*, 1881, p. 565.

C'est ce qu'a fait Staerk¹, qui a adopté pour eux cette suite et ce groupement : Amos, Osée, Michée, — Sophonie, Nahum, Habacuc, — Aggée, Zacharie 1-8, Malachie, — Abdias, Joël, Zacharie 9-14 (littérature eschatologique). Il a sorti Jonas de leur milieu, où il s'est fourvoyé, et l'a placé avec raison après Ruth et Esther dans le chapitre consacré aux « cinq rouleaux », qu'il donne dans un ordre légèrement différent de celui de la Bible hébraïque : d'abord (après les « grands écrits », à savoir les Psaumes, les Proverbes et Job), les « petits écrits », soit le Cantique, l'Ecclésiaste et Esther, puis les trois « nouvelles religieuses » dont nous venons de parler (Ruth, Esther et Jonas).

Comme la plupart des auteurs d'Introductions, et pour une raison facile à comprendre, M. G. s'écarte de l'ordre du canon hébreu en faisant passer la Chronique avant le livre d'Esdras-Néhémie, qui en est la continuation.

Si l'adoption de cet ordre a pour bon effet de mettre en dernier lieu les livres les plus récents, elle a l'inconvénient de donner pêle-mêle, sous le nom d'*Hagiographes*, les écrits les plus disparates, qui ont été, en partie, placés les uns à côté des autres pour des motifs purement liturgiques et que rien ne rapproche, si ce n'est qu'ils sont en général postérieurs à la Thorâ et aux Nebiim. On paraît même avoir séparé Ruth et Esther des livres historiques, — auxquels ils avaient d'ailleurs été joints mal à propos, — et les Lamentations du livre de Jérémie, pour avoir ensemble les cinq « rouleaux » des fêtes.

Après l'Ancien Testament hébreu, M. G. examine plus sommairement les livres *Apocryphes* et les principaux *Pseudépigraphes*, et il a d'autant plus raison de le faire que la barrière qui sépare plus d'un de ces écrits des autres livres du recueil sacré est purement artificielle et vient simplement du fait qu'il n'a pas été publié sous un pseudonyme le faisant passer pour plus ancien qu'il n'est en réalité.

D'ailleurs, comme le fait remarquer Cornill, ces livres ressortissent à la science de l'Ancien Testament, et leur impor-

¹ *Die Entstehung des A. T.* Leipzig, collection Göschen, 1905.

tance exceptionnelle pour l'histoire du siècle de Jésus-Christ, voire même pour celle de la religion chrétienne, ne permet pas de les laisser de côté.

Certains auteurs font précéder l'Introduction dite *spéciale*, soit l'étude de chacun des écrits de l'Ancien Testament, de l'Introduction *générale*, qui comprend l'histoire du canon, celle du texte et celle des versions. Avec Kuenen, Strack et Cornill, M. G. a préféré suivre la marche inverse. Il semble, en effet, plus logique de s'occuper des livres eux-mêmes avant de traiter de leur union en un corps, de leur reconnaissance comme livres saints, et de l'histoire de leur conservation. Pour l'étude de chacun d'eux, M. G. procède d'abord à *l'analyse de son contenu*, puis il recherche quel est *l'époque* possible de la *rédaction*, quelle est la personnalité de *l'auteur*, sa nationalité, etc. ; enfin, il examine les *modifications ultérieures* introduites dans l'ouvrage et ses destinées comme partie intégrante du recueil. Cela fait pour toute la série des écrits, il envisage historiquement la *collection dans son ensemble*, sa formation graduelle et les discussions auxquelles elle a donné lieu¹.

Si, dans le plan général de l'ouvrage, l'Introduction particulière précède l'Introduction générale, M. G. détache cependant de l'histoire du texte, — dont il forme d'habitude le commencement, — pour le placer en tête, le chapitre sur *l'écriture hébraïque*, la connaissance de son contenu étant nécessaire à l'intelligence de la suite de l'exposé ; il y traite de l'ancienneté de cette écriture, du passage des vieux caractères phéniciens aux caractères araméens, de la méthode de l'alphabet sémitique, de la vocalisation, enfin du système des points-voyelles et de son interprétation.

¹ M. G. insère ici un court *résumé de l'histoire de la discipline*, d'Augustin et de Jérôme, ou plutôt de Junilius et de Cassiodore à Hupfeld, — le premier auteur qui en ait tracé le plan, — en passant par Richard Simon, J.-D. Michaëlis, Eichhorn, etc., et donne l'indication des manuels et traités d'Introduction qui ont été publiés depuis lors. Il y aurait lieu, surtout pour des lecteurs de langue française, de compléter cette dernière par celle de la traduction, par A. Pierson, de *l'Histoire critique des livres de l'A. T.*, de Kuenen, Tome I^{er}. *Les livres historiques*, 1866. Tome II. *Les livres prophétiques*, 1879.

M. G. fait précéder ces données de renseignements sur la *langue de l'Ancien Testament* : il commence par justifier le terme de « langues sémitiques » par lequel on désigne le groupe auquel l'hébreu se rattache, pour en indiquer ensuite les quatre branches, donne sur ces langues quelques notions générales, puis s'occupe plus spécialement de l'araméen, enfin, avec plus de détails, de l'hébreu lui-même, de son origine, de ses transformations jusqu'au moment où il est devenu une langue savante, et de son étude, soit chez les juifs, soit chez les chrétiens jusqu'à nos jours.

Ces considérations paraissent au premier abord un hors-d'œuvre ; mais certaines d'entre elles tout au moins ne sont pas inutiles : elles aident à comprendre tel détail que donne M. G. dans la suite, ainsi les divergences existant entre les traductions courantes en ce qui concerne l'emploi des temps du verbe, passé ou futur, ou encore les variations de sens d'un même vocable quand on passe d'une source à l'autre du Pentateuque.

PREMIÈRE PARTIE

LA LOI (THORA) OU LE PENTATEUQUE

I

Les documents : étude analytique.

La première partie de l'Introduction spéciale s'ouvre par une étude analytique des documents qui sont entrés dans la composition du Pentateuque. Cette entrée en matière ne nous paraît pas très heureuse. Il nous semble qu'à la place de M. G. nous aurions plutôt, pour préparer les voies et mieux ménager la transition entre le point de vue traditionnel et le point de vue historico-critique, commencé par l'historique de la question, qui clôt cette partie de son ouvrage (chap. 4). Ensuite, surtout dans une étude destinée aux laïques, il eût valu la peine de consacrer, aussi au début, quelques pages à la discussion de la question si longtemps controversée de la mosaïcité de la Thorâ. M. G. aurait pu y faire rentrer celles

de son livre qui traitent de l'activité littéraire de Moïse d'après l'Ancien et le Nouveau Testament¹, en les détachant de l'histoire de la critique avec laquelle elles ne font pas nécessairement corps. Après l'examen des prétendues preuves scripturaires avancées en faveur de la mosaïcité du Pentateuque, il aurait pu énumérer les présomptions défavorables à l'opinion traditionnelle et indiquer comment on a été amené à reconnaître le caractère composite du Pentateuque et à y distinguer différentes sources, à savoir par la découverte, dans son texte, d'obscurités, de confusions, d'omissions, de passages tronqués, de contradictions, de répétitions, de récits parallèles, d'antichronismes, de renvois les uns aux autres de morceaux se faisant suite quoique séparés, etc. Après avoir ainsi déblayé le terrain, M. G. aurait été mieux placé pour aborder l'étude des documents. Ensuite il pouvait, ce nous semble, les analyser sans anticiper sur ce qu'il dit plus loin, avec les explications nécessaires², en indiquant d'emblée et *ex abrupto* la date et le lieu de leur composition, et le mode de leur combinaison.

M. G. les compare ingénieusement aux quatre Evangiles et montre, par la citation d'un fragment du *Diatessarôn* de Tatien, comment ils ont pu être amalgamés au point de ne plus former qu'une seule et même narration. Les deux plus anciens, nous dit-il, le *Iahviste* et l'*Elohiste*, essentiellement narratifs, portent le cachet populaire : le premier a été composé vers 850 en Juda, le second vers 750 en Ephraïm. Le *Deutéronome*, avec lequel ils ont été combinés, après avoir été réunis pour former l'écrit prophétique (JE), a été rédigé sous Manassé dans un cercle de lettrés poursuivant un but pédagogique et réformateur. Le *Document sacerdotal* (P) est dû à Esdras et apparaît au milieu du cinquième siècle. Peu après prend naissance notre Pentateuque, ensuite de la combinaison de P avec JED.

M. G. avait deux moyens de combiner, comme il l'a fait, l'analyse du contenu du Pentateuque avec celle de chacune

¹ §§ 89 à 96.

² Pag. 162, 178, 203, 204 et 212.

de ses sources. Il pouvait, suivant la méthode de Driver, les embrasser toutes ensemble, en suivant une seule fois l'ordre des matières dans les cinq *livres* et en indiquant, à propos de chaque morceau, à quelle source il se rattache ou de quels éléments il se compose s'il s'y trouve deux ou trois sources mélangées. Ce système a l'avantage de permettre au lecteur, dans ce dernier cas, de se rendre immédiatement compte du mode de compilation des rédacteurs successifs du Pentateuque, et de distinguer d'emblée les matériaux disparates dont ils ont fait parfois une véritable mosaïque, et le caractère composite de certains textes. M. G. a préféré suivre séparément chacune des *sources* à travers tout le Pentateuque, et ainsi il permet au lecteur de rattacher plus facilement les uns aux autres, la Bible à la main, leurs morceaux respectifs. Il envisage cependant simultanément le Iahviste et l'Elohiste dans les quatre livres où ils se rencontrent, — la Genèse, l'Exode, les Nombres et, dans une mesure beaucoup moindre, le Deutéronome, — plutôt que de les traiter à part, parce que leurs ressemblances sont plus grandes que leurs différences, et que, comme ils ont pendant un certain temps formé un seul ouvrage, dans nombre de cas il est difficile de déterminer ce qui appartient à J et ce qui vient de E. Pour la distinction de ce qui revient à chacune des sources, M. G. est en général d'accord avec Driver et Strack.

Si l'on peut parler du Iahviste et de l'Elohiste comme de sources ou documents quand on les envisage dans leurs rapports avec l'œuvre ultérieure qui s'appelle le Pentateuque, il ne faut pas perdre de vue qu'avant de jouer ce rôle ils ont existé pour eux-mêmes à l'état de livres indépendants, et si l'on veut chercher à préciser davantage, ces livres nous apparaissent comme des collections, ou plutôt des groupements systématiques de traditions, de récits relatifs à l'histoire des ancêtres d'Israël depuis l'origine du peuple jusqu'à la mort de Moïse. — Pour aider le lecteur à débrouiller plus facilement cet écheveau, dont on n'a pu et dont on ne pourra probablement jamais démêler tous les fils, nous répartissons ci-dessous, d'après les données de M. G., ce qui revient soit

à J soit à E, partout où ces sources sont nettement distinctes l'une de l'autre, puis nous indiquerons les morceaux où elles sont plus ou moins étroitement combinées entre elles.

Il faut rattacher au *Iahviste* le second récit de la création, celui de la chute, l'histoire de Caïn et d'Abel, la généalogie des Caïnites (avec le chant de Lémec), l'une des narrations du déluge, — celle qui parle des fils de Dieu et des filles des hommes, des géants, des animaux purs et impurs, d'un déluge de quarante jours, du corbeau et de la colombe, des holocaustes de Noé sur un autel, — la scène de l'ivresse de Noé et de la malédiction de Canaan, une partie du tableau ethnographique de Gen. 10, le chapitre relatif à la tour de Babel et, dans ce qui suit la préhistoire, les morceaux concernant la migration d'Abraham en Canaan, sa séparation d'avec Lot, son établissement près d'Hébron, la fuite d'Agar, les visiteurs célestes à Mamré, l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome, la ruine des villes de la Plaine, la délivrance de Lot et ses destinées ultérieures (origine des Moabites et des Ammonites), Rebecca demandée en mariage pour Isaac, Ketoura et sa descendance, la naissance d'Esäü et de Jacob, les faits et gestes d'Isaac (entre autres son aventure chez Abimélec, roi de Guérar), Dina et les Sichémistes, Juda et Tamar, les débuts de Joseph en Egypte, le second voyage des fils de Jacob dans ce pays, l'établissement de Jacob à Gosen, son enterrement, la fuite de Moïse au pays de Madian, son mariage, son entrevue avec Pharaon et l'aggravation de maux qui en résulte pour les Israélites, le passage de la mer Rouge, les eaux de Mara, l'ambassade auprès du roi d'Edom et la victoire sur le roi d'Arad.

En outre, c'est probablement J qui a conservé (Gen. 49) le poème connu sous le nom de « bénédiction » de Jacob, où la part du lion est faite à Juda. Si, comme le relève M. G., il la partage avec Joseph, cela vient, suppose-t-on, de ce que le passage relatif à celui-ci a été retouché d'après le morceau correspondant de Deut. 33 (E).

J a, d'autre part, consigné (Ex. 34) une brève série de lois

d'ordre religieux et cérémoniel qu'on a cru pouvoir ramener à dix ou douze articles et qui se retrouvent en termes presque identiques dans le recueil de lois, dit Livre de l'Alliance, des chapitres 21 à 23 de l'Exode (E).

« Au chap. 12 de l'Exode, dit M. G., nous avons (v. 21 à 27) un texte concernant la célébration de la Pâque qui est de provenance indéterminable ; quelques-uns l'attribuent à J. » Nous avons bien affaire, en effet, à un parallèle iahvistique des v. 1-13 du même chapitre (P). On n'attribue pas sans hésitation ce morceau à J, en dépit de similitudes d'expressions qui font penser à cette source, parce qu'il ne s'harmonise pas très bien avec la narration iahvistique des plaies et qu'il l'allonge, semble-t-il, inutilement. On en a conclu, ou qu'il appartient à une couche secondaire (J²), ou, avec plus de raison, semble-t-il, que J, qui avait à sa disposition des matériaux plus anciens, a utilisé ici une tradition spéciale concernant la Pâque et l'a incorporée tant bien que mal à son récit. Ajoutons que, comme nous le verrons, ce passage a été amplifié vers la fin (v. 25-27 *a*) par le rédacteur deutéronomistique.

Pour ne pas arriver à un résultat trop complexe, M. G. n'a pas enregistré les petites retouches faites à un texte provenant d'un document et empruntées au texte d'une autre source. Il n'a, par exemple, pas noté que, dans Gen. 40, on trouve des retouches supposant, pour raccorder le récit élohistique avec celui de J, que Joseph était prisonnier ; que le chap. 41 renferme plusieurs doublets venant du Iahviste et même un verset de P (46), relatif à l'âge de Joseph lorsqu'il se présenta devant Pharaon ; que, dans le chap. 42, outre le v. 2 *a*, les v. 4 *b*-7 (où Jacob est appelé Israël) et 27, 28 (qui anticipent sur ce qui est dit au v. 35, de sorte qu'on a deux fois la découverte de l'argent dans les sacs) ont la même origine iahvistique. M. G. indique, en revanche, qu'au chap. 43 (J), les v. 14 et 23 *b*, qui font allusion à Siméon, sont de E ; en effet, l'accusation d'espionnage formulée 42 : 9-14 (E) par Joseph contre ses frères, et qui a pour conséquence l'emprisonnement de Siméon, n'est pas supposée 43 : 1-7 (J). Enfin le chap. 45 n'est pas aussi exclusivement de E que le pré-

cédent ne l'est de J ; on y rencontre plus d'un doublet. C'est ainsi que Joseph se fait deux fois reconnaître à ses frères. J a donc ici, comme dans les chap. 41 et 42, été pris en considération par le Jéhoviste¹.

Un peu plus loin, dans le récit du chap. 48 (adoption par Dieu et bénédiction par Jacob d'Ephraïm et de Manassé), que M. G. attribue tout entier à E, sauf les v. 3-7, et qui paraît bien provenir pour l'essentiel de cette source, J est très probablement représenté aux v. 13, 14, 17-19 et peut-être dans d'autres encore ; car, alors même que les deux narrations ne peuvent pas être très nettement distinguées, on y a découvert une double trame. M. G. rapporte à P les v. 3-7 ; le v. 7, qui se détache du contexte, ne paraît pas appartenir à ce dernier document. On a émis à son sujet diverses hypothèses et, jusqu'à plus ample informé, nous devons tenir son origine pour incertaine ; il ne suffit pas qu'il fasse allusion à un passage iahvistique (Gen. 35 : 20) pour qu'on soit autorisé à le rattacher à J, comme on a voulu le faire.

Nous retrouvons encore très probablement J dans le chap. 36 de la Genèse (v. 15-19, 31-39), que M. G. attribue à P et qui est une compilation de tout ce que le rédacteur de l'Hexateuque a trouvé, dans différentes sources, sur les clans et les princes des Edomites et des Khorites ; seuls les v. 6-8 et 40-43 peuvent être avec certitude ramenés au Document sacerdotal. Plusieurs des généalogies qui y sont groupées font double emploi et ne sauraient par conséquent émaner de la même plume.

Il se trouve, d'autre part, quelques éléments iahvistiques dans le chap. 16 de l'Exode, sur la manne et les cailles, que M. G. déclare entièrement de P, sauf le v. 4. Il faut y ajouter en tout cas le v. 5 et les v. 29 et 30 ; d'aucuns considèrent encore comme venant de J les v. 25-28. J ne mentionne ici que la manne et ne fait pas dispenser les cailles en même temps qu'elle ; celles-ci ne suivent que plus tard (Nomb. 11 : 31 ss.), quand le peuple est rassasié de la manne.

¹ C'est ainsi qu'on désigne le rédacteur de JE, en prenant les consonnes de Iahvé et les voyelles d'Elohim.

M. G. déclare iahvistique le fragment Ex. 20 : 22-26, qui concerne le culte des faux dieux et la construction des autels. Il est, croyons-nous, préférable de le rattacher à E, comme on le fait pour le Livre de l'Alliance, qui suit immédiatement ces ordonnances et dans lequel on peut le faire rentrer. L'emploi du nom de Iahvé au v. 22 est le fait du rédacteur deutéronomistique ; celui-ci a remanié le commencement de ce vieux texte, dont l'introduction primitive devait être celle qui ouvre maintenant le Décalogue : « Alors Elohim prononça ces paroles » (20 : 1 ; cf. v. 19 ss.). Par contre, Ex. 23 : 14-19, qui fait en partie double emploi avec 22 : 29, paraît emprunté au chap. 34. Ce serait donc plutôt ce morceau de la législation rituelle du Livre de l'Alliance qui reviendrait à J ; les v. 17 à 19 sont en tout cas tirés du Iahviste.

Avant d'en finir avec cette source, relevons, après M. G., le fait que l'histoire de Juda et de Thamar, renfermée au chap. 38 de la Genèse, interrompt mal à propos celle de Joseph, et signalons un autre morceau iahvistique qui n'est pas non plus à sa place : nous voulons parler de Gen. 47 : 13-26, sur la politique agraire de Joseph devenu administrateur de l'Égypte, péricope qui coupe non moins malheureusement le récit de l'établissement de Jacob dans le pays de Gosen, mais qui fait, en revanche, très bien suite au chap. 41, après lequel il faut la placer.

L'*Elohiste* commence avec Abraham. S'il renfermait des données relatives aux temps antérieurs¹, elles ont totalement disparu. Les premières traces s'en trouvent au chap. 15 de la Genèse, mais il n'entre vraiment en scène qu'au chap. 20, qui, pour le dire en passant, nous reporte plusieurs chapitres en arrière : il n'est, en effet, pas naturel que Sara, avant d'être enlevée par Abimélec, apparaisse (18 : 11) comme déjà

¹ On peut inférer de Josué 24, chapitre tiré de cette source, qu'elle était remontée au moins jusqu'à l'époque où le peuple d'Israël séjournait à Kharan. Il se peut que le commencement en ait été supprimé pour céder la place à ceux de J et de P.

vieille et hors d'état d'avoir des enfants ¹. Tandis que, dans la Genèse, ce document ne paraît avoir été conservé que sous forme d'extraits, il constitue la base de JE dans l'Exode et dans les Nombres. E fournit, de son côté, les morceaux suivants : séjour d'Abraham à Guérar, maternité de Sara, sevrage d'Isaac et fuite d'Agar avec Ismaël, sacrifice d'Isaac, pérégrinations de Jacob en Canaan après son arrivée à Sichem, histoire de l'échanson et du panetier, songes de Pharaon, élévation de Joseph au poste de premier ministre, famine en Canaan et premier voyage des fils de Jacob en Egypte, réconciliation de Joseph avec ses frères, retour de ceux-ci auprès de leur père, mort de Joseph, naissance de Moïse, son adoption par la fille de Pharaon, meurtre d'un Egyptien, bataille contre Amalek, visite de Jéthro à Moïse et organisation judiciaire, murmures à Tabeéra, démêlés d'Aaron et de Marie avec Moïse, serpent d'airain, enfin, dans le Deutéronome, quelques courts passages, dont deux méritent de nous arrêter : d'abord 10 : 6-7, qui interrompt brusquement le fil d'un discours et qui n'est pas à sa place ; il y est question de quatre des étapes des Israélites dans le désert, dont deux sont indiquées dans l'ordre inverse de celui où les place P (cf. Nomb. 33 : 31), et de la mort d'Aaron à Moséra. Or P le fait mourir sur le mont Hor, sept stations plus loin (Nomb. 20 : 28 ; 24 : 37-39). On en a conclu qu'il s'agissait d'un fragment d'un catalogue élohistique des stations, qui figurait primitivement dans Nomb. 21, mais en fut retranché parce qu'il contredisait les données de P, pour être ensuite réintroduit à une mauvaise place.

De même au chap. 27 du Deutéronome : les v. 5-7 *a* se détachent du contexte ; il y est parlé de l'érection d'un autel pour les holocaustes et pour les sacrifices d'actions de grâces, tandis que dans ce qui précède, comme dans ce qui suit, il s'agit d'une inscription des textes de la loi sur des pierres et d'une cérémonie qui s'y rapporte. « Ces versets, dit M. G., proviennent-ils peut-être de J ou de E ? ou bien d'une source

¹ On constate un phénomène du même genre au chap. 26, qui, selon toutes probabilités, doit être placé, pour une raison semblable, avant 24 : 21.

deutéronomistique autre que celle utilisée dans l'ensemble du chap. 27 ? C'est ce qu'il est malaisé de discerner. » M. G. en parle cependant ailleurs¹ comme des éléments élohistiques de ce chapitre. Ces versets appartiennent, en effet, probablement, à la source E comme préparation à Jos. 8 : 30-31, où l'on voit Josué exécuter l'ordre de construire, sur le mont Ebal, un autel de pierres brutes. On a aussi supposé que leur place primitive était dans le chap. 20 de l'Exode, après le v. 25, où ils complèteraient très bien les instructions données pour la construction d'un autel de pierres. Dans ce cas, ils se rattacheraient aussi à E, auquel, comme nous l'avons vu plus haut, est afférent le fragment Ex. 20 : 22-26.

E donne en outre le *Décatalogue* et, dans le recueil législatif d'Ex. 21-23, appelé le *Livre de l'Alliance* à cause du passage 24 : 17, il a réuni, sans ordre marqué et sans lien apparent, plusieurs groupes d'ordonnances morales, sociales et, dans une moindre mesure, rituelles.

On a longtemps admis, — et M. G. partage encore cette manière de voir, — que E avait conservé le poème qui célèbre le passage de la mer Rouge (Ex. 15 : 1-19), en y ajoutant les v. 20 et 21, dont le premier porte, semble-t-il, sa marque. Mais certains indices montrent que ce poème suppose la connaissance de J et de E, qu'il leur est par conséquent postérieur et qu'il a été introduit tardivement, peut-être par le rédacteur deutéronomistique, dans son contexte actuel.

E a-t-il enfin incorporé à son œuvre, comme l'admet aussi M. G., la « bénédiction » de Moïse (Deut. 33) ? Il faut distinguer dans ce morceau le noyau du poème (v. 6-25) du cadre qui l'entoure (v. 2-5, 26-29), et dont les deux fragments, qui se soudent parfaitement l'un à l'autre, constituent ensemble un psaume de louange à l'adresse de Iahvé, sans rapport étroit avec les paroles concernant chacune des tribus. Ce psaume se rapproche d'hymnes du même genre qui sont parmi les compositions les plus récentes du Psautier et il n'est pas non plus sans analogie avec le « cantique de Moïse » de

¹ Pag. 78, 195 et 263.

Deut. 32, qui, par exemple, donne, comme lui, à Israël le nom de *Ieschouroun*. Il date dès lors au moins de la fin de l'exil : le glorieux secours de Iahvé dans le passé y apparaît comme une garantie pour le salut assuré dans un prochain avenir. Cependant une origine plus tardive encore, admise par Steuernagel, n'est pas exclue. En tout cas, si le v. 4 a n'est pas une glose, il indique une rédaction postérieure à l'introduction de la Thorâ, qui peut être soit le Deutéronome, soit le Code sacerdotal.

Quant à la « bénédiction » proprement dite, tout ce qu'on peut dire c'est qu'elle doit émaner du royaume du Nord et que son auteur appartenait peut-être au cercle des prêtres. Comme le relève M. G., elle se distingue de celle de Jacob (Gen. 49 J) par l'importance prépondérante qu'elle attribue à Joseph et par le rôle sacerdotal qu'elle assigne à Lévi. M. G. y signale en outre par erreur l'omission totale non seulement de Siméon, mais aussi d'Isacar. Or ce dernier est expressément mentionné au v. 18 après Zabulon, alors même que la suscription du comma où il figure, suscription ajoutée après coup, comme toutes celles du poème, ne mentionne que ce dernier. Il n'y a pas de différence sensible, sur ce point, entre le testament de Moïse et celui de Jacob, où ces deux tribus voisines se succèdent dans le même ordre.

On aura remarqué que J et E racontent chacun de leur côté la fuite d'Agar, en la plaçant toutefois l'un avant, l'autre après la naissance d'Ismaël. D'autre part, le récit élohistique du séjour d'Abraham à Guérar (Gen. 20) fait pendant à celui de J, qui place la même scène en Egypte (Gen. 12 : 10-20), et le chap. 26 (v. 1-11) raconte un épisode de la vie d'Isaac qui rappelle d'une manière frappante la double scène de l'enlèvement de Sara. Même ressemblance, ajouterons-nous, entre Gen. 21 : 22 s. (E) et Gen. 26 : 19 s. (J), malgré les divergences que présentent entre eux ces deux morceaux, dont l'un raconte l'alliance d'Abraham, l'autre celle d'Isaac avec Abimélec, roi de Guérar, après l'aplanissement des difficultés survenues entre eux au sujet du forage de puits ; le second semble même être à la base du premier.

Ailleurs encore la dualité des sources explique fort bien certains points de vue quelque peu divergents, par exemple dans l'histoire de la multiplication des troupeaux de Jacob (cf. 30 : 27-43 J avec 31 : 4-13 E), dans la double étymologie du nom de la ville de Mahanayim, etc.

Le Iahviste et l'Elohiste sont plus ou moins étroitement combinés dans les morceaux concernant le pacte de Iahvé avec Abraham (tel qu'il est rapporté Gen. 15), le sacrifice qu'offre le patriarche et les promesses qu'il reçoit, Jacob béni par Isaac¹, le songe de Jacob à Béthel, son séjour chez Laban, son mariage avec Léa et Rachel, la naissance de ses enfants, son enrichissement graduel, sa fuite clandestine, son retour en Canaan, sa lutte mystérieuse à Peniel², sa rencontre avec Esaü, son arrivée à Sichem, Joseph vendu par ses frères, l'émigration de Jacob en Egypte, Ephraïm et Manassé bénis par leur aïeul³, l'oppression des Israélites par Pharaon, la vocation de Moïse; les dix plaies, l'exode⁴, les premières étapes du voyage dans le désert et la colonne de nuée, le rocher d'Horeb, la proclamation de la loi et le pacte sinaïtique, le veau d'or, la demande de Moïse à Hobab, le Kénite, et le départ du Sinaï sous la direction de l'arche, les murmures à Kibroth-Hattaava, les cailles et l'effusion de l'esprit sur les soixante-dix anciens, l'envoi des émissaires chargés d'explorer le pays de Canaan, la révolte des Rubénites Dathan et Abiram contre Moïse, le serpent d'airain, la défaite des Amoréens et la conquête de leur territoire, — avec d'antiques fragments poétiques dont le premier est emprunté au « Livre des guerres (ou batailles) de l'Eternel⁵ », — Balaam,

¹ La combinaison des deux sources dans Gen. 27, que M. G. attribue tout entier à J, résulte d'une série de variantes qui s'y rencontrent.

² Gen. 32 : 24-32. Même observation que pour Gen. 27.

³ Voir plus haut p. 148.

⁴ Ex. 12 : 31-39. Ici aussi nous nous rangeons à l'avis des commentateurs qui admettent deux sources plutôt qu'une seule (E), comme le fait M. G.

⁵ Morceau rapporté à E, de même que la presque totalité du récit, tandis que le chant des « poètes » sur Hesbon et sur Moab l'est, toutefois avec un point d'interrogation, à J.

l'idolâtrie de Baal-Peor, le partage du pays à l'orient du Jourdain, enfin la mort de Moïse.

Au chap. 37 de la Genèse, qui raconte la manière dont les frères de Joseph se débarrassèrent de lui, M. G. reproduit séparément, à titre d'exemple, les textes de J et de E qui, quoique combinés, ont été conservés intacts. Dans l'une des sources (J), c'est Juda, du moins d'après le texte primitif, qui intervient en faveur de Joseph et celui-ci est vendu à des Ismaélites ; dans l'autre (E), ce rôle est dévolu à Ruben, qui conseille à ses frères de le jeter dans une citerne d'où il est tiré à l'insu des fils de Jacob par des marchands madianites en passage. Ensuite J parlait primitivement d'un « homme égyptien » qui acheta Joseph, tandis que E le fait entrer au service de Potiphar, eunuque de Pharaon.

Bien qu'il ne soit souvent pas facile de reconnaître ce qui vient de E et ce qui vient de J, M. G. ne distingue pas moins toujours ce qui est afférent à l'une et à l'autre de ces sources, à l'exception du chap. 15 de la Genèse, du chap. 13 de l'Exode (v. 3-22) et du livre des Nombres en entier, où le départ des éléments iahvistiques et élohistiques est plus difficile à effectuer que dans la Genèse et dans l'Exode.

Dans le chap. 15 de la Genèse, M. G. a renoncé à séparer J et E parce qu'ils sont trop étroitement unis ; il est cependant possible, et même utile, de faire la distinction entre les deux sources, celles-ci n'étant absolument confondues qu'aux v. 1 et 12 : les v. 2 *a*, 3, 4, 6, 9-11, 17, 18 *a* viennent de J, tandis que les v. 2 *b* (Eliézer) et 5 indiquent clairement les premières traces de E. A côté de cela, plusieurs versets sont de la main d'un rédacteur postérieur, qui a écrit 7, 8, 13-16, 18 *b*-21.

Passons au chap. 13 de l'Exode, que M. G. déclare également impossible à décomposer par l'analyse d'une façon suffisamment sûre. La question se pose tout d'abord de savoir s'il est entièrement de JE, comme l'admet M. G., à l'exception des deux premiers versets (qui sont de P). Il comprend, en effet, deux morceaux très distincts : 1° un texte de loi sur les pains sans levain et sur les premiers-nés (v. 3-16), qui,

comme le relève M. G., inaugure, avec le fragment 12 : 21-27, la série d'ailleurs peu nombreuse des morceaux législatifs incorporés dans J et E ; 2^o des données historiques sur le commencement du voyage d'Israël au désert (v. 17-22). Pour commencer par ce dernier passage, on est assez d'accord pour attribuer à E les v. 17-19, où il est question du détour qu'Elohim fait faire au peuple du côté de la mer Rouge, et à J les v. 21-22, relatifs à la colonne de fumée et à la colonne de feu. Le v. 20, qui indique le départ des Israélites de Succoth et leur arrivée à Etham, est de la plume de l'auteur sacerdotal (cf. Nomb. 33 : 6-8 et Ex. 15 : 22 J).

Quant aux ordonnances sur les *macçôth* et les premiers-nés, le noyau en est ordinairement, pour la seconde avec moins de certitude que pour la première, attribué à J, dans lequel on peut s'attendre à trouver une loi sur les *macçôth*, d'après ce que cette source rapporte 12 : 34 et peut-être aussi v. 39. Mais le texte primitif paraît avoir été retravaillé plus d'une fois, peut-être d'abord par le rédacteur de l'écrit prophétique (JE), ensuite par le rédacteur de D. On trouve même dans ce morceau une telle abondance de tournures deutéronomistiques que, sous sa forme actuelle, il ne peut finalement être considéré que comme l'œuvre de cet écrivain. Après le retranchement de ce qui lui appartient, il ne reste, en effet, plus guère que les v. 3 b, 4, 6, 7, 10, 12, 13, qui paraissent déjà résulter d'un remaniement¹.

Dans les Nombres, enfin, on peut sans peine faire le départ entre les deux documents aux chap. 11 et 12. Dans le chap. 11, le récit iahvistique de l'envoi des cailles est augmenté de la narration élohistique de l'institution des soixante-dix anciens (v. 14, 16, 17, 24 b - 30) ; les v. 1-3, qui traitent des murmures du peuple et du feu du ciel qui le châtie à Tabeéra, sont probablement aussi élohistiques. De même le chap. 12, — où il est question des murmures de Moïse et d'Aaron, pour deux raisons bien différentes, contre Moïse, et de leur suite pour Marie, qui est frappée de la lèpre, — est entièrement élohis-

¹ Voir Bæntsch, *Exodus-Leviticus*, 1900, p. 109, 110.

tique. On peut en dire autant de 21 : 4-9 (serpent d'airain), tandis que 20 : 14-21 (hostilité du roi d'Edom) et 21 : 1-3 (attaque du roi d'Arad) ressortissent à J¹.

Il est également facile de distinguer J et E dans l'histoire de Balaam (chap. 22-24). Dans le chap. 22, les deux documents sont, il est vrai, étroitement enchevêtrés, avec une forte prédominance de E, jusqu'au v. 21 ; mais à partir de ce verset, et jusqu'au v. 35, nous avons un assez long fragment iahvistique. Comme le fait remarquer M. G., l'un des récits (E) plaçait avant le départ de Balaam l'autorisation définitive donnée par Dieu d'accompagner les chefs moabites, ignorait l'incident de l'ânesse et admettait que le voyage s'était passé sans empêchement. L'autre, au contraire (J), faisait partir Balaam sans permission et faisait intervenir en chemin l'ange de Iahvé ; c'est donc dans J que Balaam ne consulte pas la divinité.

Le chap. 23, jusqu'au v. 25, est considéré comme entièrement élohistique, le chap. 24 comme iahvistique du v. 2 au v. 19. Le contenu des oracles de ces deux chapitres présentant, malgré tout ce qui les différencie, des points de contact surprenants (cf. en particulier 23 : 21 s. et 24 : 7 s.), il est presque certain que nous avons là deux remaniements d'un même poème. Les oracles du chap. 24 paraissent plus anciens que ceux du chap. 23², ceux du moins qui concernent Israël. Car, comme le remarque M. G., tandis que, des paroles de Balaam, les unes se rapportent assez bien à la situation, les autres n'y sont guère rattachées. Ces oracles obscurs et difficiles à interpréter soulèvent maints problèmes concernant leur origine, leur date, leur mode de composition, leurs remaniements éventuels, et M. G. ajoute en note qu'on peut faire plusieurs curieux rapprochements entre eux et 1 Sam. 15 (guerre de Saül avec les Amalécites). Dans les

¹ Nous avons rattaché plus haut ces divers morceaux à leurs sources respectives.

² Cf. en particulier l'image hardie de 24 : 5 b et la coloration spécifiquement théocratique de 23 : 9, 21, 23 en regard de l'allusion si claire à la domination et aux exploits de David 24 : 17-19.

Schriften des A. T. in Auswahl, Gressmann les a sortis du livre des Nombres pour les placer après ce chapitre. Nous avons l'impression qu'ils sont un des morceaux qui ne ressortent pas assez dans le contexte où ils se trouvent et qui gagneraient à être traités à part.

L'œuvre de J et celle de E ne s'arrêtaient point à la mort de Moïse ; nous en retrouvons des extraits dans le livre de Josué et il n'est point improbable que leur influence se soit étendue sur les livres historiques subséquents (Juges, Samuel, Rois).

Plusieurs passages sont dus à la plume du rédacteur qui a combiné J et E et qui a dû à mainte reprise les raccorder ; M. G. n'indique comme tel que Deut. 34 : 10-12, conclusion qui pourrait cependant provenir aussi du Deutéronomiste.

Après avoir terminé l'étude des deux documents du Pentateuque qu'il qualifie de populaires, M. G. aborde l'examen des deux sources qui méritent le nom de lettrées ; la plus ancienne, qui est localisée dans le cinquième volume de la Thorâ, est le *Deutéronomiste*. Elle donne, dans les chap 12-26 du Deutéronome, une législation essentiellement religieuse. Dans cette charte, ce n'est pas l'élément cérémoniel qui prédomine et les préoccupations politiques et sociales occupent une grande place¹. Le noyau central est introduit par un discours placé dans la bouche de Moïse et servant d'exorde à l'énoncé de la législation (4 : 44 à chap. 11). M. G. note que certains faits y sont énumérés, de façon que ce discours, avec ses vues rétrospectives, peut fournir quelques indications utiles au point de vue de la reconstitution des événements historiques dans leur enchaînement et servir de source parallèle à celles que fournissent, sur les quarante ans au désert, les autres documents du Pentateuque.

A cet exorde correspond, aux chap. 28-30, un autre discours animé du même souffle et faisant l'office de péroration. Le grand exorde, comme on peut appeler les chap. 5-11, est

¹ Dans l'analyse qu'en donne M. G. s'est glissée une faute d'impression. Page 80, 7^{me} ligne, il faut lire *indigents* au lieu de *indigènes*.

précédé, chap. 1-4, d'un petit exorde essentiellement narratif. L'un et l'autre exorde paraissent avoir été destinés, chacun de son côté, à servir d'introduction au noyau central ou à telle portion de ce noyau.

Tandis que J et E nous ont été conservés sous forme de fragments disséminés d'un bout à l'autre du Pentateuque, l'œuvre du Deutéronomiste s'est perpétuée jusqu'à nous sous une forme compacte et localisée dans le cinquième volume de ce recueil. Cependant « il ne serait pas impossible que certains éléments deutéronomistiques, en très petite quantité d'ailleurs, aient été introduits çà et là dans les quatre premiers livres ». On a signalé, par exemple, comme renfermant « peut-être » des traces de cette nature, Gen. 18 : 19, où il est question de l'élection d'Abraham, choisi par Iahvé, « afin qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de l'Eternel en pratiquant la droiture et la justice » ; Ex. 13 : 3-16, texte relatif à la Pâque et aux premiers-nés, qui, comme nous l'avons vu, doit être, dans la rédaction actuelle, attribué au Deutéronomiste lui-même ; Nomb. 21 : 33-35, qui rapporte la défaite d'Og, roi de Basan, dont le territoire est resté en dehors des premières conquêtes d'Israël à l'orient du Jourdain et ne fut occupé que plus tard par des clans manassites¹.

A ces passages cités par M. G. et qui, à nos yeux, portent très visiblement la marque du style et de la pensée du Deutéronomiste, il convient d'ajouter Gen. 26 : 3 b-5, qui montre Isaac béni parce qu'Abraham a gardé les commandements de Dieu ; Ex. 12 : 25-27 a, sur le devoir d'observer la Pâque et d'en expliquer la signification aux enfants ; Ex. 15 : 25 b-26, indiquant que Iahvé donna au peuple, à Mara, un statut et un droit et l'engagea à écouter sa voix en lui promettant la

¹ Cf. Jug. 5 : 16, qui suppose qu'à l'époque de Débora la tribu de Manassé était encore tout entière à l'ouest du Jourdain ; Nomb. 32 : 39-41 indique, par conséquent, des conquêtes bien postérieures à la mort de Moïse. Il est, au reste, à remarquer que l'occupation du pays de Basan est un des objets favoris du Deutéronomiste qui, à côté de cela, insiste fortement sur le règlement, par Moïse lui-même, de la situation à l'est du Jourdain.

santé et la guérison ; Ex. 19 : 3-8, où Israël est appelé à devenir la *seghoulâ* de Iahvé et à être pour lui une nation sainte ; Ex. 20 : 5 *b*, 6 (motif donné au deuxième, ou plutôt aux deux premiers commandements du Décalogue), 12 *b* (promesse ajoutée au cinquième)¹ ; v. 22, 23 (Iahvé parlant aux Israélites du haut des cieux et leur interdisant de se faire des dieux d'or et d'argent)² ; Ex. 22 : 21 *b* ; 32 : 9 *b* (leur rappelant qu'ils ont été étrangers au pays d'Égypte) ; Ex. 22 : 22-24 (sur les veuves et les orphelins à ne pas opprimer) ; 23 : 11 *b*, 12 *b*, qui donnent un sens humanitaire à l'année et au jour de relâche ; v. 23-25 *b*, 29, 30, 31 *b*-33 ; 33 : 1 *b*-3 ; 34 : 10 *b*-13, 15, 16, 24, sur l'expulsion et l'extermination des Cananéens et l'interdiction de faire alliance avec eux. On remarquera que l'empreinte deutéronomistique est plus marquée qu'ailleurs dans les chap. 19-23 et 34 de l'Exode, qui renferment les morceaux législatifs de E et de J.

C'est sans doute à ces derniers textes que pense M. G. quand il dit plus loin, à propos du style du Deutéronomiste, que déjà dans certaines portions de J et de E (dans l'Exode), on trouve comme une sorte d'acheminement et de préparation à sa façon de parler. Il y a, croyons-nous, plus que cela ; on ne peut, en tout cas, faire moins que de rapporter ces passages au rédacteur, contemporain du Deutéronomiste, qui a combiné J et E et qui ne l'a probablement pas fait en une seule fois, si tant est qu'il faille voir dans leur réunion le fruit d'une œuvre individuelle et non pas plutôt celui d'une œuvre collective renfermant des éléments secondaires.

Le *Document sacerdotal* a fourni le cadre ou, si l'on veut, la charpente de l'ensemble. C'est la source dont le plan est le plus systématique et l'organisme le plus complet. Le carac-

¹ Ex. 20 : 10 *b*, l'expression « dans tes portes » est particulière au Deutéronome, dans lequel elle revient 29 fois. Pour Steuernagel, le Décalogue tout entier est un document deutéronomistique.

² Si ce texte n'a pas été complètement rédigé par D, il a été, en tout cas, comme nous l'avons dit plus haut, fortement remanié par lui ou plutôt par un rédacteur deutéronomistique s'inspirant de lui.

tère méthodique de P se révèle dès l'abord dans sa manière de grouper ses données relatives aux origines et à l'âge patriarcal. Il les a, en effet, réunies en un certain nombre de sections munies chacune de son titre, dont le mot important est celui de *Tholedôth*, expression difficile à traduire exactement et qui équivaut à peu près à « générations » ou « postérité, descendance, généalogie ». Toutefois le passage énonçant les Tholedôth d'Abraham a disparu et celui indiquant les Tholedôth des cieux et de la terre a été transféré du commencement à la fin du récit de la création.

Il résulte de l'analyse du contenu de P qu'il est combiné avec J dans l'histoire du déluge, — où il fournit les détails sur la construction de l'arche, assigne au déluge une durée de décroissance de cent cinquante jours, formule les préceptes dits noachiques et sanctionne l'alliance de Dieu avec Noé par le signe de l'arc-en-ciel, — dans le tableau ethnographique de Gen. 10, dans le récit des démêlés des fils de Jacob avec les Sichémistes, — où P présente les faits d'une manière plus favorable à ces derniers que la version de J et, d'après M. G., soulignerait d'autant plus la violence criminelle des fils de Jacob ¹, — dans celui de l'enterrement de Jacob, — que P fait inhumer à Macpéla, tandis que J parle à ce propos de l'aire d'Atad, — enfin dans celui du passage de la mer Rouge. Nous ferons remarquer que ce dernier récit renferme toutefois quelques traces de E : c'est déjà cette source qui, avant P, parle d'eaux dressées en murailles aux deux côtés des Israélites, alors que dans J il n'est question que d'un vent violent qui refoula la mer. De même dans Gen. 34,

¹ D'après une autre interprétation, telle n'aurait pas été l'intention de l'auteur du récit le plus récent. S'il transforme l'enlèvement et la violence dont Dina a été l'objet dans J en une simple demande en mariage, c'est parce qu'il ne peut admettre qu'une fille de Jacob ait pu subir un traitement aussi ignominieux, et s'il fait intervenir, en lieu et place de Siméon et Lévi qui vengent sur Sichem l'outrage fait à leur sœur, tous les fils de Jacob, représentant le peuple entier, pour empêcher, par un massacre général, la conclusion du *connubium* avec les païens, ce n'est pas pour les charger. Au point de vue de la haine des étrangers qui est un des traits caractéristiques du judaïsme postexilique, leur conduite leur est, au contraire, imputée à honneur.

E est à la base de P, qui l'a toutefois absorbé au point de le rendre méconnaissable.

P a été amalgamé avec JE dans les morceaux suivants (nous n'indiquons que les principaux) : plaies d'Égypte, — au nombre de sept dans J, de cinq seulement dans E et dans P, qui ont dû toutefois être tronqués, ainsi que J, lors de leur combinaison, de sorte que ces chiffres ne doivent être envisagés que comme un minimum ; envoi des douze explorateurs, — dont l'expédition, d'après JE, ne dépasse pas les environs d'Hébron, tandis que, d'après P, elle s'est poursuivie quarante jours durant et a atteint la Galilée septentrionale ; révolte de Coré, Dathan et Abiram, — où les données relatives au premier de ces personnages, qui est un lévite, proviennent de P ; idolâtrie de Baal Peor, en Moab, — où P met en scène une femme madianite (cf. Nomb. 31), tandis que JE parle des filles de Moab ; établissement des tribus de Ruben et de Gad à l'orient du Jourdain et conquêtes des Manassites en Galaad.

M. G. relève le fait que, Gen. 5, la généalogie des Séthites ressemble d'une manière frappante à celle des Caïnites (ch. 4 J) ; les sept noms de celle-ci se retrouvent dans celle-là dans un ordre quelque peu différent et avec de légères modifications de forme¹. La seconde est évidemment une variante de la première.

Au chap. 17, nous avons la version sacerdotale, faisant pendant à celle de JE (chap. 15), du pacte conclu entre Dieu et Abraham, avec le signe de la circoncision et le changement des noms du patriarche et de sa femme.

Gen. 14 : 19, la destruction des villes de la Plaine et le salut de Lot sont racontés en un seul verset, qui constitue, de son côté, un récit tout à fait suffisant, quoique bref, des événements.

Gen. 28 : 1-5, P motive le départ de Jacob se rendant chez Laban, à Padan-Aram, par le désir de ne pas prendre femme parmi les Cananéennes, comme l'avait fait Esaü, tan-

¹ Quelques-uns sont même identiques dans les deux tables.

dis que, dans J, le ressentiment d'Esäü frustré de son droit d'aînesse est la cause déterminante du séjour de Jacob à Charan.

Au chap. 35, P rattache à l'arrivée de Jacob à Béthel, à son retour de Padan-Aram, deux faits qui, d'après J et E, ont leur place ailleurs : le nom d'Israël donné à Jacob, qui, dans J, reçoit cette appellation à la suite de sa lutte mystérieuse près du gué du Jabbok, et le nom de Béthel donné au lieu où Iahvé était apparu à Jacob (cf. 28 : 19).

M. G. relève la haute importance d'Ex. 6 : 2-8 : ce passage révèle pourquoi jusqu'ici le Document sacerdotal s'est systématiquement abstenu d'employer en parlant de Dieu le nom de Iahvé. Pour lui, en effet, c'eût été un anachronisme que d'introduire prématurément une appellation qu'il considère comme inconnue avant la vocation de Moïse. P postule bien l'identité du Dieu des patriarches avec le Dieu qui, à partir de Moïse, a pris un nom nouveau. « Je suis Iahvé, est-il dit ; je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme El-Schad-daï, mais je n'ai pas été connu d'eux sous mon nom de Iahvé. » Nous avons donc ici dans P l'équivalent, le parallèle du récit de la vocation de Moïse qu'on trouve dans Ex. 3-4 d'après JE et c'est aussi à partir de ce dernier passage que E, après avoir de même évité de se servir du nom de Iahvé, se met à l'employer couramment, après en avoir donné l'interprétation.

Nous ferons encore remarquer que les éléments sacerdotaux du chap. 16 de l'Exode sont un pendant de l'histoire prophétique (J) de l'envoi de la manne et des cailles et que ce chapitre parle d'événements postérieurement racontés Nomb. 11. Il anticipe d'autre part sur ce qui suit en supposant l'existence du sabbat, du sanctuaire, de l'arche et des tables de la loi.

Ex. 17 : 1-7 (JE) suppose de même l'arrivée à Horeb et a un doublet encore plus compliqué (JEP) dans Nomb. 20 : 1-13 ; Meriba renvoie en effet à Kadès, qui reçoit le même nom pour la même raison.

Et pour ajouter à ces textes narratifs parallèles un ou deux

textes historico-législatifs, nous dirons encore que les v. 1 et 2 d'Ex. 13, ordonnant la consécration à Iahvé des premiers-nés, sont un parallèle sacerdotal des v. 11 s. Ensuite, d'après le contexte actuel, l'ordonnance des v. 3-10 sur la fête des pains sans levain apparaît comme la promulgation de celle de 12 : 14-20, qui appartient aux couches secondaires de P ; mais, en fait, il s'agit aussi de deux textes parallèles, et, qui plus est, exclusifs l'un de l'autre, celui-ci instituant une assemblée solennelle, ou « sainte convocation », le premier et le septième jour de la fête des pains sans levain combinée avec la Pâque, tandis que celui-là ne prévoit qu'une « fête » pour le septième jour. De même, les v. 1-13 d'Ex. 12 (institution de la Pâque) sont un parallèle des v. 21-27, qui, s'il ne les contredit ni ne les exclut, n'y correspond cependant pas exactement, ne mentionnant ni l'hysope et le bassin, ni l'interdiction de sortir de sa maison, dont parle le v. 22.

A titre d'exemple de la narration de P, M. G. donne en note la vie d'Abraham, reconstituée par le rapprochement des passages qui le concernent. Dans ce texte, il faut placer Gen. 19 : 29 avant 16 : 1 et peut-être aussi 12 : 4 *b* vers la fin du v. 5 (avant « et ils arrivèrent au pays de Canaan »).

M. G. constate, à propos des femmes d'Esäu, dont les noms se trouvent dans deux textes présentant entre eux une divergence irréductible (cf. Gen. 26 : 34, 35 ; 28 : 9 et 36 : 2-5), que les informations de P ont été puisées à diverses sources.

Les chap. 35-40 de l'Exode paraissent avoir été composés à une époque plus tardive que les chap. 25-30, auxquels ils correspondent, et par des mains différentes. Certains indices porteraient à croire qu'ils n'ont reçu leur forme définitive qu'après la rédaction de la version des Septante.

Dans le Lévitique, comme ailleurs dans P, on rencontre des traces de groupements antérieurs et d'une pluralité de sources législatives agglomérées par l'auteur du document. Aux chap. 4 et 5, il est malaisé de discerner clairement la différence entre le sacrifice pour le « péché » et le sacrifice pour l'« infidélité ». On ne sait auquel des deux s'appli-

quent les treize premiers versets du chap. 5¹. Au chap. 19, le plus remarquable du livre, on trouve des échos très nets du Décalogue et il y a trace de deux groupements indépendants l'un de l'autre.

Dans les Nombres, il est difficile de déterminer quelle peut être l'ancienneté de la formule de bénédiction liturgique renfermée au chap. 6 : 22-27. Le catalogue des stations du chapitre 33, incorporé par P à son œuvre, paraît avoir une origine à part et ne s'harmonise complètement avec aucun des récits que nous possédons sur le séjour au désert.

Pour terminer, relevons encore, après M. G., le désordre dans lequel se trouvent certaines lois rituelles de P : aux chap. 25-27 de l'Exode, l'arche, la table des pains de proposition, le chandelier d'or, l'autel des holocaustes, le parvis, l'huile des lampes du tabernacle sont entre autres choses successivement décrits ; plus loin viennent (30 : 1-10) les ordres concernant l'autel des parfums, dont la place serait plus haut, à côté de la table des pains et du chandelier (25), puis (30 : 17-21), ceux qui se rapportent à la cuve d'airain, lesquels devraient être rattachés à la description du parvis (27).

Le chap. 30 de l'Exode apparaît ainsi comme une sorte d'appendice ou de complément réglant des questions omises précédemment et y ajoutant de nouvelles stipulations. Mais ce n'est pas tout : le chap. 8 des Nombres débute par quelques versets (1 à 4) sur l'arrangement des lampes, qui sont encore un post-scriptum à la description des ustensiles du tabernacle.

Le *chap. 14 de la Genèse* est de provenance énigmatique. Il présente quelques caractères qui le rapprocheraient de P, mais, à d'autres égards, il en diffère essentiellement ; on doit dès lors le laisser en dehors de la répartition du Pentateuque entre les quatre sources.

(A suivre.)

¹ Il nous semble qu'il faut les rattacher à ce qui précède plutôt qu'aux sacrifices pour l'« infidélité », dont il ne serait ainsi question qu'à partir du verset 14.